



FICHES SIGNALÉTIQUES / FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SECURITE

Date d'émission 28-oct.-2016

Date de révision 28-oct.-2016

Numéro de révision 0

Ce document est conforme à la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200), au SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), et à la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit SGH

Nom du produit **SCRUBS® Graffiti & Paint Remover Towels**

Autres moyens d'identification

Code du Produit **90101, 90130**

Synonymes aucune

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Décapant à graffitis

Utilisations déconseillées Aucun raisonnablement prévisible

Renseignements sur le distributeur

Fournisseur initial
ITW Permatex Canada
1-35 Brownridge Road
Halton Hills, ON, L7G 0C6
Canada

Adresse Fournisseur
ITW PRO BRANDS
805 E. Old 56 Highway
Olathe, KS 66061
TEL: 1 800 443-9536

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence 800 535-5053 Infotrac

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit est considéré comme dangereux selon les critères fixés dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200), le SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), et la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique	Catégorie 3
Liquides inflammables	Catégorie 2

Éléments pour les étiquettes

Danger



Déclarations sur les risques

Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer somnolence ou des vertiges
Liquide et vapeurs très inflammables

Dangers physiques et pour la santé non classés ailleurs

Sans objet.

Déclarations sur la sécurité

Prévention

- Se laver à fond la figure, les mains et la peau exposée après avoir manipulé
- Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
- Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer
- Conserver le récipient bien fermé
- Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
- Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant
- Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
- Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
- Tenir au frais

Conseils généraux

- Aucun

Yeux

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins

Peau

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

Inhalation

- EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
- Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Feu

- En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction

Entreposage

- Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
- Garder sous clef

Élimination

- Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Nocif pour les organismes aquatiques.

0 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Adipate de diméthyle	627-93-0	20.63	-	-
Glutarate de diméthyle	1119-40-0	20.59	-	-
Éther monométhyle de tripropylèneglycol	25498-49-1	14.85	-	-
Éther monométhyle de propylèneglycol	107-98-2	11.4	-	-
Acétone	67-64-1	9	-	-
2-Butoxyéthanol	111-76-2	7.4	-	-
Acétate de n-amyle	628-63-7	3.8	-	-
Succinate de diméthyle	106-65-0	1.63	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures requises pour les premiers secours

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir une attention médicale.

Contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion

Voie d'exposition peu probable. En cas d'ingestion: Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Protection pour les secouristes

Enlever toute source d'inflammation. Utiliser un équipement de protection personnelle.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes/effets les plus importants

Irritation/réactions oculaires. Somnolence. Étourdissements.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Avis aux médecins

Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO₂) Poudre chimique d'extinction. Eau pulvérisée. Mousse. Le feu peut flotter comme si c'était un feu d'huile.

Moyens d'extinction inappropriés

aucune

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique Inflammable Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et entraîner un retour de flamme. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. La plupart des vapeurs sont plus denses que l'air. Elles se répandent sur le sol et s'accumulent dans les zones basses ou confinées (égouts, caves, réservoirs).

Produits de combustion dangereux Suie. Fumée, vapeurs, produits de combustion incomplète, oxydes de carbone

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à un choc mécanique Aucune.

Sensibilité à une décharge statique Oui.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les contenants environnants. Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate) Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Attention au retour de flamme. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser l'équipement de protection individuel requis Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation Assurer une ventilation adéquate.

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Ne pas rejeter dans l'environnement. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Méthodes de nettoyage Des outils anti-étincelant doivent être utilisés Petit déversement : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine) Déversement important : Utiliser un matériau non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Manipulation A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis Ne pas fumer. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter l'inflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Utiliser uniquement dans un endroit muni d'équipements résistant au feu. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Entreposage Conserver dans un endroit frais/bien aéré Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ne pas contaminer les aliments ou les aliments pour animaux.

Produits incompatibles Alcalis forts. Acides. Oxydants. Hydroxydes de métaux alcalins.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives au sujet de l'exposition

Sécurité intégrée appropriée

Mesures d'ordre technique Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Risque de contact, usure : Lunettes de protection chimique.
Protection de la peau et du corps Risque de contact : Bottes antistatiques. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Gants imperméables.
Protection respiratoire Aucun requis sous l'utilisation normale En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, des dispositifs de protection respiratoire approuvés par NIOSH/MSHA doivent être utilisés.
Mesures d'hygiène A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide.	Aspect	incolore.
Odeur	aucune.	Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible.
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ - Méthode</u>	
pH	6.3	Aucun à notre connaissance	
Point/intervalle de fusion	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Point/intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F	Aucun à notre connaissance	
Point d'éclair	16.67 °C / 62 °F	Aucun à notre connaissance	
Taux d'évaporation	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Limites d'inflammabilité dans l'air			
limite supérieure d'inflammabilité	Donnée non disponible		
limite inférieure d'inflammabilité	Donnée non disponible		
Pression de vapeur	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Densité gazeuse	> 1	Aucun à notre connaissance	
Densité	0.986	Aucun à notre connaissance	
Solubilité dans l'eau	Miscible dans l'eau	Aucun à notre connaissance	
Solubilité dans d'autres solvants	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Température de décomposition	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Viscosité	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Indice d'inflammabilité	Liquide et vapeurs très inflammables		
Propriétés explosives	Donnée non disponible		
Propriétés comburantes	Donnée non disponible		

Autres informations

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) 30

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	donnée non disponible
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	Néant dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Produits incompatibles. Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	Alcalis forts. Acides. Oxydants. Hydroxydes de métaux alcalins.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone, bioxyde de carbone et hydrocarbures non brûlés (fumée). Suie.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies possibles d'exposition****Informations sur le produit**

Inhalation	Peut causer de la somnolence et des étourdissements
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une irritation des yeux, y compris des rougeurs, un larmoiement, des démangeaisons et un gonflement des yeux.
Contact avec la peau	Provoque une légère irritation cutanée
Ingestion	Voie d'exposition peu probable. Peut être nocif par ingestion.

Mesures numériques de toxicité - Produit

Toxicité aiguë inconnue 0 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées selon le chapitre 3.1 du document SGH :

DL50 orale	2187 mg/kg; Estimation de la toxicité aiguë
DL50 épidermique	11674 mg/kg; Estimation de la toxicité aiguë
Inhalation	
poussières/brouillard	9.9 mg/L; Estimation de la toxicité aiguë
Vapeur	149 mg/L; Estimation de la toxicité aiguë

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Adipate de diméthyle	= 1920 mg/kg (Rat)	-	-
Glutarate de diméthyle	= 8191 mg/kg (Rat)	-	> 5.6 mg/L (Rat) 4 h
Éther monométhyle de tripropylèneglycol	= 3200 mg/kg (Rat)	= 15440 mg/kg (Rabbit)	-
Éther monométhyle de propylèneglycol	= 5000 mg/kg (Rat)	= 13 g/kg (Rabbit)	> 7559 ppm (Rat) 6 h
Acétone	= 5800 mg/kg (Rat)	1700mg/kg (rabbit)	18892 mg/m ³
2-Butoxyéthanol	= 470 mg/kg (Rat)	= 400 mg/kg (Rabbit) = 2270 mg/kg (Rat)	= 450 ppm (Rat) 4 h
Acétate de n-amyle	> 1600 mg/kg (Rat)	-	-
Succinate de diméthyle	> 5 g/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	-

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Pas d'information disponible

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques à la suite d'expositions de courte et de longue durées

Affections oculaires/irritation	Irritant pour les yeux
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Pas d'information disponible.
Mutagénicité de la cellule germinale	Pas d'information disponible.
Cancérogénicité	Ne contient aucun ingrédient en une quantité supérieure aux quantités à déclarer indiquées comme carcinogènes

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
2-Butoxyéthanol	A3	Group 3		

ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 – Canérogène chez l'animal

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

Groupe 3 : Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'homme

Toxicité pour la reproduction	Pas d'information disponible.
Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique)	Peut causer de la somnolence et des étourdissements
Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition répétée)	Pas d'information disponible.
Risque d'aspiration	Pas d'information disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Glutarate de diméthyle 1119-40-0		LC50 96 h: 19.6 - 26.2 mg/L static (Pimephales promelas)		EC50 48 h: 122.1 - 163.5 mg/L (Daphnia magna)
Éther monométhyle de tripropylène glycol 25498-49-1		LC50 96 h: = 11619 mg/L static (Pimephales promelas)		EC50 48 h: > 10 mg/L (Daphnia magna)
Éther monométhyle de propylène glycol 107-98-2		LC50 96 h: 4600 - 10000 mg/L static (Leuciscus idus) LC50 96 h: = 20.8 g/L static (Pimephales promelas)		EC50 48 h: = 23300 mg/L (Daphnia magna)
Acétone 67-64-1		LC50 96 h: 4.74 - 6.33 mL/L (Oncorhynchus mykiss) LC50 96 h: 6210 - 8120 mg/L static (Pimephales promelas) LC50 96 h: = 8300 mg/L (Lepomis macrochirus)	EC50 = 14500 mg/L 15 min	EC50 48 h: 10294 - 17704 mg/L Static (Daphnia magna) EC50 48 h: 12600 - 12700 mg/L (Daphnia magna)
2-Butoxyéthanol 111-76-2		LC50 96 h: = 1490 mg/L static (Lepomis macrochirus) LC50 96 h: = 2950 mg/L (Lepomis macrochirus)		EC50 24 h: 1698 - 1940 mg/L (Daphnia magna) EC50 48 h: > 1000 mg/L (Daphnia magna)
Acétate de n-amyle 628-63-7		LC50 96 h: = 650 mg/L static (Lepomis macrochirus)		
Succinate de diméthyle 106-65-0		LC50 96 h: 50 - 100 mg/L static (Brachydanio rerio)		

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.**Bioaccumulation** Pas d'information disponible.

Nom Chimique	log Pow
--------------	---------

Éther monométhyle de propylène glycol	-0.437
Acétone	-0.24
2-Butoxyéthanol	0.81
Succinate de diméthyle	0.19

Mobilité Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Ne pas rejeter dans l'environnement Éliminer conformément à la réglementation locale/régionale/nationale.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

Nom Chimique	RCRA	RCRA - Base pour une inscription	RCRA - déchets de série D	RCRA - déchets de série U
Acétone - 67-64-1		Included in waste stream: F039		U002

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont répertoriées par l'état de Californie comme des déchets dangereux.

Nom Chimique	Déchets dangereux de la Californie
Acétone	Ignitable
Acétate de n-amyle	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Nom d'expédition Consumer commodity
Classement des dangers ORM-D
Description Consumer commodity, ORM-D
Numéro du guide des interventions d'urgence 128

TDG

No. ONU UN1263
Nom d'expédition Paint
Classement des dangers 3
Groupe d'emballage II
Description UN1263, Paint, 3, II

MEX

No. ONU UN1263
Nom d'expédition Paint
Classement des dangers 3
Groupe d'emballage II
Description UN1263, Paint, 3, II

IATA

No. ONU UN1263
Nom d'expédition Paint related material
Classement des dangers 3
Groupe d'emballage II
Code du Guide des mesures d'urgence (GMU) 3L
Description UN1263, Paint related material, 3, II

IMDG/IMO

No. ONU	UN1263
Nom d'expédition	Paint
Classement des dangers	3
Groupe d'emballage	II
No EMS	F-E, S-E
Description	UN1263, Paint, 3, II, (16.67°C c.c.)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone	Sans objet
Polluants organiques persistants	Sans objet
Déchet dangereux	

Nom Chimique	Convention de Bâle (déchets dangereux)
Acétone	Y42

La Convention de Rotterdam (consentement éclairé préalable)	Sans objet
Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL)	Sans objet

Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS	Tous les composés sont inscrits à la LIS ou la LES.
Chine	-

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des États-Unis

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37:

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil %
Éther monométhyle de tripropylèneglycol	25498-49-1	10-30	1.0
2-Butoxyéthanol	111-76-2	5-10	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Oui
Risque d'échappement soudain de la pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42):

Nom Chimique	CWA - quantités à déclarer	CWA - polluants toxiques	CWA - polluants prioritaires	CWA - substances dangereuses
Acétate de n-amyle	5000 lb			X

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom Chimique	Quantité de substances dangereuses à déclarer	Quantité de substances extrêmement dangereuses à déclarer	RQ
Acétone	5000 lb		RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Acétate de n-amyle	5000 lb		RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

Réglementations des Etats

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la proposition 65.

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Le « X » signifie que les ingrédients sont indiqués dans la liste du droit de savoir de l'état.

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Éther monométhyle de tripropylène glycol	X		X	X	
Éther monométhyle de propylène glycol	X	X	X	X	X
Acétone	X	X	X		X
2-Butoxyéthanol	X	X	X	X	X
Acétate de n-amyle	X	X	X		X

États-Unis Informations sur les étiquettes EPA

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA Danger pour la santé 2 Inflammabilité 3 Instabilité 0 Dangers physico-chimiques -

HMIS Danger pour la santé 2 Inflammabilité 3 Danger physique 0 Précautions individuelles X

Préparé par Bonne gestion des produits
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1 800 572-6501

Date d'émission 28-oct.-2016

Date de révision 28-oct.-2016

Note sur la révision Libération initiale.

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche technique santé-sécurité